

Relevé de conclusion réunion CHAMP BLEU du 18 Janvier 2008

24 présents au moulin de Grais à Verrières.

Etat des lieux fait par Lionel : un peu de retard à par rapport au calendrier préalablement établi à cause des intempéries, distribution des premiers paniers début mai. Actuellement la surface de culture est d'environ 5000 m² disponibles, 1000 m² en discussion et peut être plus à négocier. Le projet d'une future ferme de maraîchage pourrait modifier les conditions de travail des maraîchers. La pompe sera opérationnelle prochainement.

Le groupe Champ bleu est un sous groupe de l'association des Jardins de Cérès qui assure une aide matérielle au projet (site WEB, liste de diffusion, bases de données...), aussi les membres du groupe champ bleu doivent être à jour de leur cotisation à l'association (12 € voir à <http://jardins.ceres91.net/>). Le mode de fonctionnement de ce groupe va se définir entre ses membres. Le CA de l'association des Jardins de Cérès sera informé sur les orientations et les activités du groupe, Annick CHOISIER assurera cette coordination.

La rédaction du contrat pour le pré-achat des paniers de légumes est prise en charge par 8 personnes qui se réuniront le 6 février à 19h00 à Verrières. L'assemblée présente a validé les options suivantes :

- Autodistribution tous les samedis matins de 9h à 12h00 au champ bleu, avec éventuellement une personne du groupe pour aider, la composition du panier sera affichée, les légumes dans des caisses et chacun « fera son panier »,
- Poids du panier 6 kg +/- 0,7 kg en fonction des récoltes, de 5 à 7 variétés de légumes,
- Possibilité de ½ paniers,
- Prix du panier : 20 €
- Engagement de pré-achat de paniers hebdomadaires pour 6 mois, pour cette année du moins puisque nous démarrerons en mai,
- Pour 2008 le groupe gèrera l'équivalent de 40 paniers,
- Nécessité pour les personnes s'étant engagées de trouver une solution pour les jours d'absence (une liste de personnes complémentaires sera établie)
- Possibilités de règlement du contrat en 1, 2 ou 3 chèques ,
- Si des cultures demandant beaucoup de main d'oeuvre (haricots verts par ex) sont décidées, ou en cas d'urgence, un appel à participation sur place sera demandé.

Ces modalités pratiques feront parties d'un contrat rappelant les engagements de l'adhérent d'une part et ceux des maraîchers d'autre part. Nous prévoyons l'envoi des contrats après validation par le groupe et le CA des Jardins de Cérès pour début mars. Ce contrat sera revu après une saison (6 mois de fonctionnement) pour d'éventuels ajustements.

Si les récoltes occasionnent des surplus (+ de 40 paniers), une vente directe se fera sur le site le mercredi matin au prix du marché, directement par Lionel et Romain. Avant le début des paniers la production des légumes sera mise en vente directe le samedi matin après annonce auprès des membres du groupe.